

Cercle d'Histoire
d'Archéologie et de
Folklore d'Uccle et
environs A.S.B.L.

rue Robert Scott, 9
1180 BRUXELLES

tél: 376.77.43 - CCP 000-0062207-30

Geschied- en Heemkundige
Kring van Ukkel en
omgeving V.Z.M.

Robert Scottstraat, 9
1180 BRUSSEL

tel: 376.77.43 - PCR 000-0062207-30

INFORMATIONS - BERICHTEN

Janvier 1995 - n° 128
Bulletin bimestriel

Januari 1995 - nr 128
Tweemaandelijks tijdschrift

NOS MEILLEURS VOEUX - BESTE WENSEN.

Nous souhaitons à tous nos lecteurs une bonne et heureuse année 1995. Pour notre part nous entendons bien poursuivre l'étude du passé local en nous efforçant aussi de le faire mieux connaître.

C'est à cette fin que nous avons fait rééditer en 1.000 exemplaires notre ouvrage: "Histoire d'Uccle, une commune au fil du temps", dont la 1ère édition, bien que tirée à 2.000 exemplaires, se trouvait épuisée.

Nous préparons également, sous la conduite de M. Ameeuw, une mise à jour de notre ouvrage: "Monuments, sites et curiosités d'Uccle" qui paraîtra sous forme d'addendum.

Nous espérons bien sûr, maintenir la nouvelle présentation d'Ucclesia que nous avons pu adopter grâce à la précieuse collaboration de M. Lhoir.

Un gros travail a également été réalisé par M. De Waegeneer pour la remise à jour de notre bibliothèque. Une révision de nos collections s'imposerait également.

Dans le domaine des monuments et sites d'importants efforts ont été accomplis pour tenter de dégager une solution pour les frontons des Deux-Alice, mais nous ignorons si ces efforts aboutiront.

Nous envisageons par ailleurs d'organiser une exposition qui sera consacrée aux chemins et sentiers piétonniers ucclois, parce que nous croyons qu'il est important d'attirer l'attention sur ces sentiers qui sont aussi un élément de notre patrimoine.

Nous comptons également poursuivre nos efforts en faveur de la réhabilitation de nos ruisseaux.

Enfin nous espérons bien maintenir le rythme de nos réunions.

Le dimanche 15 janvier, à 14h30, nous vous convions à la visite de l'atelier de feu Henri Quittelier, peintre et graveur. Si le temps le permet nous ferons ensuite une promenade circulaire à travers le Crabbegat dont l'état reste préoccupant et à travers le parc du Wolvendael.

Le mardi 7 février, nous tiendrons notre assemblée générale. Nous entendrons ensuite M. Van Roye, Maître Brasseur et responsable de la brasserie Cantillon, à Anderlecht, qui nous fera une causerie sous le titre "Du lambic bruxellois au champagne des bières: la gueuze" (Une dégustation est prévue !).

Bien sûr tout cela ne se fait pas tout seul et nous remercions vivement tous ceux qui collaborent à nos activités.

Signalons encore que notre conseil d'administration comporte encore deux places vacantes. Nous faisons appel, dès lors, à ceux de nos membres qui seraient disposés à nous aider au sein de ce comité en leur demandant cependant de se faire connaître avant le 7 février prochain.

NOTRE ASSEMBLEE GENERALE.

Tous nos membres sont cordialement conviés à assister à notre assemblée générale annuelle qui aura lieu le mardi 7 février prochain à 20h à la Ferme Rose (avenue Defré 44).

A l'ordre du jour: admission de nouveaux membres, nomination d'administrateurs, approbation du budget et des comptes et fixation de la cotisation pour 1996.

Comme signalé ci-dessus, nous aurons ensuite le plaisir d'entendre M. Van Roye.

Jean M. Pierrard, président.

ONZE ALGEMENE VERGADERING.

Zoal hierboven vermeld, zal ze, op dinsdag 7 februari e.k. in het Hof ten Hove (44 Defrélaan) gehouden worden.

Op de dagorde: toetreding van nieuwe leden, benoeming van beheerders, goedkeuring van de begroting en van de rekeningen, en vaststelling van het lidgeld voor 1996.

Zoals gewoonlijk, zullen verfrissen aangeboden worden en de avond zal eindigen met een voordracht van de Heer Van Roye.

Jean M. Pierrard, voorzitter.

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS.

Les membres qui ne nous ont pas encore versé leur cotisation pour 1995 et eux seulement (sauf erreur toujours possible) trouveront un bulletin de versement joint au présent envoi. Nous rappelons que le montant des cotisations pour 1995 a été fixé comme suit (abonnement compris):

- Membres ordinaires: 250 F.
- Membres protecteurs: 350 F. (minimum)
- Membres étudiants: 150 F.

A verser au C.C.P. n° 000-0062207-30 de notre cercle ou au compte 068-0764530-03 de Roda. Nous remercions tous ceux qui ont déjà réglé leur cotisation et en particulier les très nombreux membres qui ont tenu à majorer celle-ci de façon substantielle.

UCCLE ET SES ENVIRONS EN 1994.

Le 31 décembre 1994 aura marqué la fin de la province de Brabant, héritière directe du département de la Dyle créé en 1795 à la suite d'un nouveau démembrement de l'ancien duché de Brabant. Nous y revenons par ailleurs.

D'un autre côté les élections communales du 9 octobre n'auront apporté que peu de changements dans la gestion de nos communes. A Uccle deux nouveaux échevins devraient entrer au Collège: Mme Cattoir et M. Swinnen qui remplaceront M. Solau et Mme Dupuis.

En matière de travaux publics, l'année 1994 aura vu réaliser les derniers travaux liés au réaménagement de l'avenue Brugmann. Mais c'est surtout aux confins de notre région que de grands travaux sont en cours de réalisation pour la ligne TGV Bruxelles-Lille.

Ces travaux auront entraîné la démolition des gares de Hal - Buizingen et Ruisbroek.

A Uccle encore, une nouvelle crèche a été installée au Chat et un nouveau centre sportif a été inauguré à St. Job. La construction de ce centre s'est accompagnée d'une restauration (ou d'une quasi-reconstruction) de l'ancien commissariat de police. Par ailleurs un important programme de réfection des trottoirs a été poursuivi.

Dans le domaine des équipements d'intérêt collectif il faut souligner l'achèvement et la mise en service de nouveaux bâtiments à la clinique Sainte Elisabeth.

Dans le domaine industriel on retiendra d'importants travaux d'agrandissement effectués par Illochroma. A noter aussi des travaux rue Eg. Van Ophem. Ajoutons que des chantiers d'habitation sont en cours rue du Myosotis et rue de l'Equateur. Par contre les chantiers entamés naguère au Beukenhoek et à la rue Basse sont toujours à l'arrêt.

En matière de transports en commun on notera en particulier l'augmentation des fréquences des trains aux haltes de Saint Job et du Moensberg avec la création d'une ligne directe entre Braine-l'Alleud et Alost. Signalons aussi la mise en service des nouveaux trams "2000" sur la ligne 91.

En matière de monuments et sites, on doit surtout rappeler les divers classements intervenus en 1994:

- le terrain marécageux du Linkebeek (près du chemin du Moensberg) Ar. du 3 mars 1994
- la rue du Château d'Eau Ar. du 21 avril 1994
- le site du Kriekenput Ar. du 28 avril 1994
- le site du Kauwberg (classement partiel) Ar. du 28 mai 1994
- la gare de Stalle Ar. du 14 juillet 1994

La remise en état de l'ancienne propriété Rutsaert se poursuit de même que la restauration de l'ancienne cartonnerie Winderickx à Hérisem.

Par ailleurs à Drogenbos la construction d'un musée "Félix De Boeck" a été entamée.

Signalons aussi le renouvellement de la toiture de l'église Saint Paul à Stalle.

En matière culturelle l'année 1994 aura été marquée dans notre pays par de nombreuses commémorations se rapportant aux événements de 1944. Le 50^e anniversaire de la libération d'Uccle, en particulier, fut fêté avec éclat et en présence, le beau temps aidant, d'un important public.

Au point de vue météorologique, enfin, 1994 a connu un mois de juillet caractérisé par une insolation très exceptionnelle et une température exceptionnelle et aussi un mois de novembre particulièrement doux.

CONFERENCE DE PRESSE AU DIEWEG.

Le 27 octobre dernier a eu lieu au cimetière du Dieweg une conférence de presse convoquée par M. Didier van Eyll, Secrétaire d'Etat de la Région Bruxelloise chargé des monuments et des sites. Après une visite du cimetière guidée par Mme Vermaelen, M. van Eyll a exposé sa politique à l'égard de la protection des cimetières bruxellois.

Trois cimetières font l'objet d'une attention particulière:

- le cimetière de Bruxelles à Evere
- le cimetière de Laeken
- le cimetière du Dieweg.

Pour ce dernier une procédure de classement comme site a été mise en route. Le ministre souhaite également faire classer les monuments et la maison du fossoyeur comme ensemble architectural.

En ce qui concerne le cimetière de Saint-Gilles, sis à Uccle comme chacun sait, sa protection par contre est encore loin d'être assurée. Actuellement 5 monuments funéraires seulement ont été classés par un arrêté du 11 juillet 1991, passé d'ailleurs assez inaperçu. Ce sont les monuments:

- Léopold Speeckaert
- Gustave Defnet
- Julien Dillens
- Gustave Bosquet
- Stappers.

Le classement du monument de Valère Dumortier est actuellement proposé.

EXPOSITION SUR LE CIMETIERE DU DIEWEG.

Afin d'attirer l'attention du public sur le cimetière du Dieweg, la Région Bruxelloise organise par ailleurs, à l'initiative de M. Didier van Eyll, une exposition intitulée "Un petit coin de paradis - l'ancien cimetière du Dieweg à Uccle". Cette exposition se tiendra du lundi 26 décembre au samedi 7 janvier, à la Chapelle de Bourgogne, 73 Dieweg (à côté du cimetière). Elle sera accessible gratuitement du lundi au vendredi de 10 à 12h et de 14 à 17h et le samedi de 10 à 17h (fermé le 1er janvier).

PARC REGIONAL DU BRABANT (FLAMAND) MERIDIONAL.

Nous publions ci-après un texte paru dans le bulletin de l'A D E S A d'octobre dernier. On peut regretter que Linkebeek et la partie méridionale de Drogenbos soient exclus de ce parc.

LA FIN DE LA PROVINCE DE BRABANT.

En application des accords dits de la "Saint Michel", la province de Brabant aura cessé d'exister le 31 décembre 1994.

C'est en 1795 que le régime français réorganisait la division administrative de notre pays et créait deux nouveaux départements: celui de la Dyle et celui des Deux-Nèthes à la place de l'ancien duché de Brabant déjà amputé au XVIIe siècle du Brabant septentrional. Notre province de Brabant était l'héritière directe du département de la Dyle, devenu par la suite province du Brabant méridional puis province du Brabant tout court.

La nouvelle scission coupera l'un des derniers liens qui unissaient la commune d'Uccle aux communes de son ancien canton avec lesquelles elle avait formé longtemps une unité géographique (c'était le pays d'Entre Senne et Soignes) et une unité administrative: ce fut d'abord la chef-mairie de Rhode, puis ensuite le canton d'Uccle.

Il va de soi qu'en ce qui nous concerne nous entendons bien poursuivre notre ancienne collaboration avec nos amis de Rhode et de tous nos environs.

Nous publions ci-après copie de la lettre qui nous a été adressée par M. Gilbert Menne, directeur du Service de Recherches historiques et folkloriques et de Relations culturelles et publiques. Pour Bruxelles les compétences de ce service seront reprises par la Commission Communautaire Française (COCOF).

La bibliothèque du service a été partagée en trois.

La revue "Le folklore brabançon" sera désormais éditée en Brabant Wallon.

ONS BEZOEK AAN DE TENTOONSTELLING "VAN HAELEN".

Op 5 november 11. bezochten wij de tentoonstelling "Het Brabants Fauvisme - De verzameling François Van Haelen" opgesteld door het Gemeentekrediet.

Het is met veel aandacht dat onze groep ca 25 leden de gids volgende, die ons onderhield over François Van Haelen, over zijn familie, over zijn Calevoetse brouwerij en zeker over zijn verzamelingen.

Zogenoemd "Suske de Leugenaer" zei een van onze leden die hem nog gekend had, was zeker François Van Haelen, een buitengewone karakter.

NOTRE VISITE AU CHAT.

Cette promenade compta une quinzaine de participants, le 4 décembre dernier. Après une visite de l'église du Sacré-Coeur et des souvenirs de l'ancien Carmel situé à cet endroit, notre groupe fit le tour de ce quartier en s'arrêtant devant un certain nombre d'immeubles remarquables, principalement de style "art déco" et en parcourant plusieurs carrés, le plus caractéristique étant le carré Sersté.

Sur la feuille en couleur nous avions erronément parlé du samedi 4 décembre au lieu du dimanche 4 décembre.

Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs qui auront été induits en erreur par cette mention fautive.

UNE MANIFESTATION D'HOMMAGE AU GENDARME MARC DE RIDDER.

A l'occasion du 5e anniversaire du décès lors d'une mission de sauvetage du Maréchal des Logis de gendarmerie Marc De Ridder, une manifestation d'hommage sera organisée à l'initiative de ses anciens collègues. Celle-ci aura lieu le dimanche 26 février 1995 à 14h45 devant la stèle érigée par notre cercle (en forêt de Soignes au carrefour de la drève de Lorraine et de la drève du Haras). Nous sommes persuadés que de nombreux membres tiendront, par leur présence, à s'associer à cet hommage.

RESPECT DE LA FORET.

Nous publions en annexe un texte de M. Stenuit, président de la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes, paru dans le bulletin de cette association. Il plaide pour un respect plus effectif de cette forêt.

COLLECTION A CEDER.

Mme Ducarme-Speetjens, 135 rue du Château d'Fau (tél: 374.05.69) désire se débarrasser d'une collection de bulletins du Touring-Club de Belgique, allant de 1920 à 1975. Les membres qui seraient intéressés à reprendre cette collection peuvent s'adresser directement à Mme Speetjens.

STREEKNIEUWS

DI
BRUSSEL

N.B. ZATERDAG 29, ZONDAG 30 OKTOBER 1994

Brusselse kerkhoven verdienen bescherming

BRUSSEL — De Brusselse gewestregering eslist eerlang over een oorstel om drie van de 100ste hoofdstedelijke kerkhoven te beschermen. Het gaat om e begraafplaatsen van vere, Laken en Ukkel. r wordt onderzocht of og andere, al dan niet oormalige, begraafplaatsen in aanmerking komen. Volgens taatssekretaris van ionumenten en Landchappen Didier Van yll (FDF) komt het ndschappelijke Bosark in Anderlecht alast in aanmerking.

Brussel bezit heel mooie en

waardevolle begraafplaatsen en die wil men beschermen. Het kerkhof van Evere wordt volgens het voorstel in zijn geheel als landschap beschermd. Daarnaast worden dertig grafmonumenten nog eens extra beschermd. Dat verhoogt de kans op subsidies. De familie van de overledene, die verantwoordelijk is voor het graf, kan dan toelagen bekomen voor restauratie.

De begraafplaats in Laken wordt niet in haar geheel beschermd maar wel de unieke graf galerijen en veertien grafmonumenten. Volgens Cecilia Vandervelde, kunsthistorica aan de Vrije Universiteit Brussel (VUB) telt Laken veel mooie en indrukwekkende monumenten. Cecilia Vandervelde stelde enkele jaren geleden een uitgebreide inventaris van de Brusselse grafmonumenten op. „Laken is een aristokratisch kerkhof”, vertelt ze. „De rijke

families van Brussel lieten er hun doden begraven, wellicht omdat de koninklijke familie er ook begraven ligt.”

Het oude Ukkelse kerkhof aan de Dieweg wordt volledig beschermd, als landschap en als architecturaal geheel. Deze begraafplaats is uniek, onder meer wegens haar biotoop. Wetenschappers van de universiteit van Gent en van de plantentuin van Meise doen er onderzoek naar de honderden uitzonderlijke plantensoorten die men er aantreft.

Hergé

Het kerkhof aan de Dieweg werd in 1867 geopend. Het was de eerste gemeentelijke begraafplaats in Ukkel. Volgens Brigitte Vermaelen, auteur van een boekje over het kerkhof, was er vroeger ruzie tussen de liberalen en de katolieken over wie er mocht begraven worden.

Zo was er een schandaal rond een ongedoopt jongentje waarvoor geen toelating verkregen werd om het in Ukkel te begraven.

Vermits het een gemeentelijke begraafplaats was, stond ze voor alle geloofsovertuigingen open. Zo zijn er heel wat Joodse graven in Ukkel. Nadat het Joodse kerkhof in Sint-Gillis in 1877 gesloten werd, werden bijna alle Joodse families uit het Brusselse aan de Dieweg begraven. De Joodse graven zijn niet gescheiden van de anderen, wat volgens Brigitte Vermaelen doorgaans wel het geval was.

De begraafplaats werd in 1958 gesloten. Er werd een uitzondering gemaakt voor Hergé, de tekenaar van Kuifje, die er in 1983 begraven werd. De familie Hergé woonde aan de Dieweg en mevrouw stond er op dat haar man daar zou rusten.

(TVL)



Het oude Ukkelse kerkhof aan de Dieweg, met zijn unieke biotoop en architectuur, is een bescherming waard.

(Foto PVAB)

LES PAGES DE RODA
DE BLADZIJDEN VAN RODA



Le cercle d'histoire RODA a le plaisir de vous présenter ses meilleurs vœux.

De geschiedkundige kring RODA heeft het genoegen u een gelukkig nieuwjaar te wensen.

Cotisations

Nous remercions tous nos membres qui ont déjà renouvelé leur cotisation, nous évitant ainsi de coûteux frais de rappel. Les retardataires trouveront le bulletin de virement au compte n° 068-0764530-03 de notre cercle dans ce numéro.

Le montant est de 250 francs pour les membres ordinaires, 150 pour les étudiants et 350 francs au moins pour les membres protecteurs. Grand merci d'avance !

Lidgeld

Wij bedanken onze leden die ons reeds hun lidgeld hebben gestort voor 1995. Zullen de achterblijvers ons niet vergeten ?

Het bedrag is : 250 frank voor de gewone leden, 150 voor de studenten en 350 frank minimum voor de beschermende leden, te storten op rekening nr. 068-0764530-03 van RODA te Sint-Genesius-Rode. Dank u bij voorbaat !

Conférence

Notre secrétaire Michel MAZIERS consacrera sa conférence annuelle à "La forêt de Soignes sous la coupe de la Société Générale (1822-1843)" : courte période dans l'histoire millénaire de la forêt, cette vingtaine d'années a eu une importance décisive pour la forêt elle-même, amputée de plus de la moitié de sa superficie, et pour notre commune en particulier, où beaucoup de zones boisées se transformèrent en terres agricoles, elles-mêmes destinées au lotissement un siècle plus tard.

Cette conférence aura lieu à la Bibliothèque de l'Association Culturelle de Rhode, qui a la gentillesse de nous accueillir une fois de plus, place du Parvis Notre-Dame 5 (Espinette Centrale) le **jeudi 23 mars à 20h30**.

Streekdrachten in onze gewesten

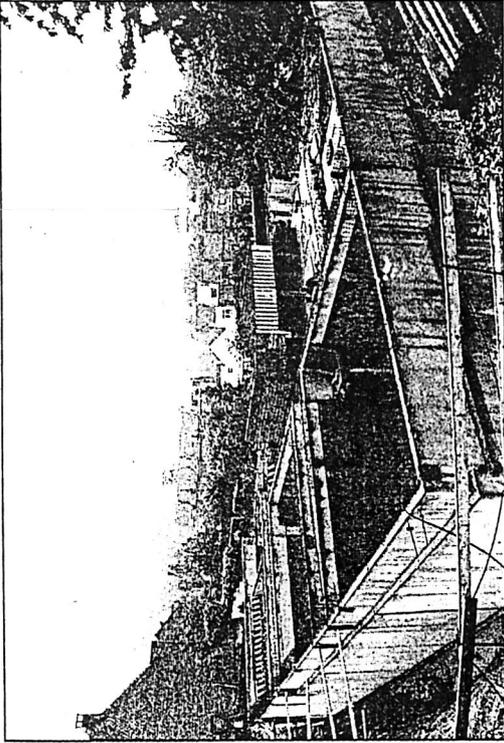
Dit is de titel van een prachtig boek (160 zwart-wit en 20 kleur-illustraties, 336 blz.) uitgegeven door het Instituut voor Vlaamse Volkskunst. Dit boek kan besteld worden aan dit Instituut, Zamenhoflaan 4/8, 2900 Schoten. De betaling (1690 frank) kan geschieden na ontvangst van het boek.

Eerstesteenlegging en onthulling gedenksteen

DROGENBOS — De eerstesteenlegging van het nieuwe De Boeck-museum vindt plaats op zaterdag 28 mei in Drogenbos, tijdens een plechtige academische zitting in aanwezigheid van kunstschilder Felix De Boeck.

Burgemeester Calmeyn, premier Jean-Luc Dehaene en cultuurminister Hugo Weckx houden er om 14.45 uur de officiële redevoeringen in de gemeentehuis.

Reportage:
Ingrid DEPRAETERE
Foto's:
Yvan DE SAEDELEER



Het nieuwe museum moet tegen november 1995 gebruiksklaar zijn.

PARC REGIONAL FLAMAND

Lors de l'A.G. de nos amis de Rhodé Environnement tenue le 2 octobre, nous avons entendu un exposé de M. J. de Beule chargé de la coordination du projet "Regional Landschap Zuid Brabant" ou autrement dit, le Parc régional du Brabant (flamand) Sud

Six projets analogues ont été proposés ou réalisés en Région flamande: les collines de Flandre occidentale (Ypres et Poperingue), les Ardennes flamandes (Mont de l'Enclus S. de Renaix), Herck la Ville, Hageland (Aerschot), Maasland (Maeseyck). Le projet Sud Brabant est le plus récent et sera soumis à l'exécutif flamand au cours de l'année 1995. Il comprend trois volets: la protection du Capital vert, un volet social, avec initiatives en faveur de l'emploi, un volet touristique avec mise en valeur des sites. Le projet couvre les communes de Lennik, Gooik, Leeuw St Pierre, Pepingen, Halle, Beersel, Dworp, Rode, Hoelbaert. Il est le plus important parce que proche de la capitale. Le projet est patronné et financé par les Ministères flamands de l'Environnement et des Affaires économiques et par la C.E.E.

Inter-Aclesa - oct. 1994

Felix De Boeck, zoon van Drogenbos

DROGENBOS — Felix De Boeck werd in 1898 in Drogenbos geboren en woont, op 96-jarige leeftijd, nog steeds op het vaderlijk erf. Zijn eerste tekenlessen kreeg hij van een andere kunstenaar uit Drogenbos, Pol Craps. Deze tekenlessen waren een beloning van zijn ouders nadat hij als jonge knaap enige tijd ziek was geweest. Felix De Boeck is op het gebied van kunst een autodidakt. Hij volgde nooit een academie. Alhoewel hij als primus zijn humaniora beëindigde, be- sloot hij als 18-jarige het land- bouwbedrijf van zijn ouders voort te zetten. Zo kon hij zich verder in de kunst blijven onaf- leven en stelde hij zijn onaf- hankelijkheid boven elke konstanten op: de kleur en

Werk

In Felix' werk vallen twee konstanten op: de kleur en

N.B. 27-5-1994

Principes directeurs

Le capital vert (espaces naturels, bois, rivières etc.) doit être géré en bon père de famille. Il comporte un maillage très étendu de réserves naturelles et de paysages à protéger.

Le volet social, projet de société, vise à promouvoir la vie communale, à rendre aux communes les activités locales, à encourager les natifs à rester et leur trouver les emplois et domiciles, donc enrayer l'exode actuel et améliorer la qualité de la vie. Les implications financières semblent relativement modérées.

Mise en route

Vingt cinq candidats jeunes et sans emploi ont suivi des cours de formation. Sept d'entre eux ont déjà obtenu un emploi fixe dans le domaine de l'entretien des sites et la mise à l'étude de parcs à Pepingen, Leeuw St Pierre et Dworp et l'infrastructure touristique des Payottenland. Les autres seront engagés par ECONET, pour des activités de longue durée, notamment pour l'entretien des bois communaux et des zones humides et des réserves naturelles. C'est un début. Le projet est à mi-chemin et des développements importants sont à prévoir dans le domaine de l'hydraulique agricole; épuration des ruisseaux et rivières dont les communes de moins de 2.000 habitants seront responsables.

J.R. de Kriek

**SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES ET
DES RELATIONS
CULTURELLES ET PUBLIQUES**

61, rue Marché-aux-Herbes
1000 BRUXELLES
TEL. (02) 504.04.30 - Fax : (02) 504.04.95
Compte n° 091-0115273-66

Bruxelles, le 5 décembre 1994

GM/CJ/2336/C

Madame, Monsieur,
Chère Amie, cher Ami,

Le 31 décembre prochain, la Province de Brabant unitaire achèvera son existence.

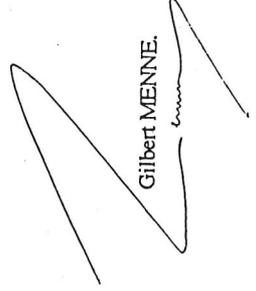
Il en sera de même pour l'ensemble des activités du Service, que j'ai l'honneur et le plaisir de diriger depuis 12 ans, sur le territoire des communes de l'agglomération bruxelloise.

Avant de rejoindre la nouvelle province du Brabant wallon, je tiens à vous exprimer tous mes regrets de quitter notre folklore bruxellois, les associations, sociétés, comités, cercles, groupements bref, tous les bénévoles grâce auxquels le folklore de Bruxelles est et restera ce qu'il est.

Je vous remercie également sincèrement de la confiance, de l'appui et de l'amitié que vous m'avez témoignés et vous souhaitez la réalisation de vos vœux les plus chers.

Que vive le folklore bruxellois!

Le Directeur,



Gilbert MENNE.

*Projet d'Ordonnance modifiant
le Code forestier en ce qui concerne les bois et les
forêts de la Région de Bruxelles-Capitale*

La forêt de Soignes, poumon de la Région bruxelloise, constitue un précieux patrimoine historique et paysager. Sa fonction sociale est évidente. Elle est parcourue par de nombreux utilisateurs qui l'apprécient.

Malheureusement, tous ne la respectent pas. Et la forêt se dégrade. Le sol de la forêt de Soignes est particulièrement fragile, en raison de caractéristiques pédologiques qui remontent à l'époque de la dernière glaciation. Il est très sensible au piétinement, au passage des vélos tout terrain ou des motos, ainsi qu'au débardage par tracteurs. Le compactage du sol se traduit alors par une imperméabilisation et provoque l'asphyxie des racines des arbres.

Les racines des hêtres ne disposent en Soignes que d'une profondeur du sol d'à peine 30 à 40 cm, sous lequel se trouve un horizon pratiquement infranchissable (fragipan) ; leur asphyxie des racines, lorsque le sol est compacté, entraîne la chute des arbres lors des tempêtes. Les talus parcourus par les VTT ou les motos perdent leur végétation de sous-bois, puis s'érodent. Les pluies crouyantes alors des ravines. Les racines des arbres se déchaussent.

Des promeneurs se plaignent de se sentir menacés par les nombreux cyclistes tout terrain qui dévalent à vive allure sentiers réservés aux piétons en pentes. Un chef scout ne veut plus prendre la responsabilité de venir en forêt de Soignes avec de jeunes louveteaux, de peur qu'ils ne se fassent renverser.

Bien que la chasse au fusil ne soit plus autorisée depuis de nombreuses années en forêt de Soignes, les animaux sauvages n'y sont pas non plus en sécurité. Ils sont fréquemment pourchassés par des chiens que leur maître ne contrôle pas. Le dérangement est particulièrement défavorable en période de reproduction. Les chevreuils, les oiseaux nichant au sol sont vulnérables. Combien de fois n'a-t-on pas vu de jeunes chevreuils ou des chevrettes pleines blessés ou égorgés par un chien; ou des chiens poursuivant les oiseaux aquatiques des étangs à la nage.

Le projet d'ordonnance qui règle la circulation dans les bois et forêts demande que les promeneurs gardent la maîtrise de leurs chiens et qu'ils ne les laissent pas circuler dans les cours d'eau et les pièces d'eau.

Des zones de quiétude seront prévues, zones où le calme, la sécurité et l'écosystème forestier devront être respectés au profit de tous. On y demande à chacun de rester dans les chemins.

● Chemins pour piétons, pistes cavalières, pistes cyclables, les divers utilisateurs ne s'y gêneront pas les uns les autres. Il existe actuellement 169 km de chemins en forêt de Soignes, dont 152 km fermés à la circulation automobile, ainsi que 84 km de sentiers de promenade, 30 km de pistes cyclables et 50 km de pistes cavalières.

Nous espérons vivement que l'ordonnance sur la circulation en forêt portera remède à la situation, qu'elle permettra de préserver le sol et sa végétation de la dégradation et de maintenir ou de restaurer la tranquillité du sous-bois, refuge des animaux sauvages.

Nous espérons que le public la respectera et qu'il comprendra qu'il y a de la survie de l'écosystème forestier. Il est de l'intérêt de tous les usagers de la forêt, promeneurs, piétons, cavaliers ou cyclistes, observateurs de la nature, scouts, joggeurs, ... d'adapter leur comportement, de manière à sauvegarder le milieu; un milieu équilibré qu'ils pourront partager avec ses habitants, les plantes et les animaux forestiers.

J. STENUIT
Président de la Ligue des Amis
de la Forêt de Soignes.

Soignes - sept-oct 1994